



Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers

3^{ème} trimestre 2015



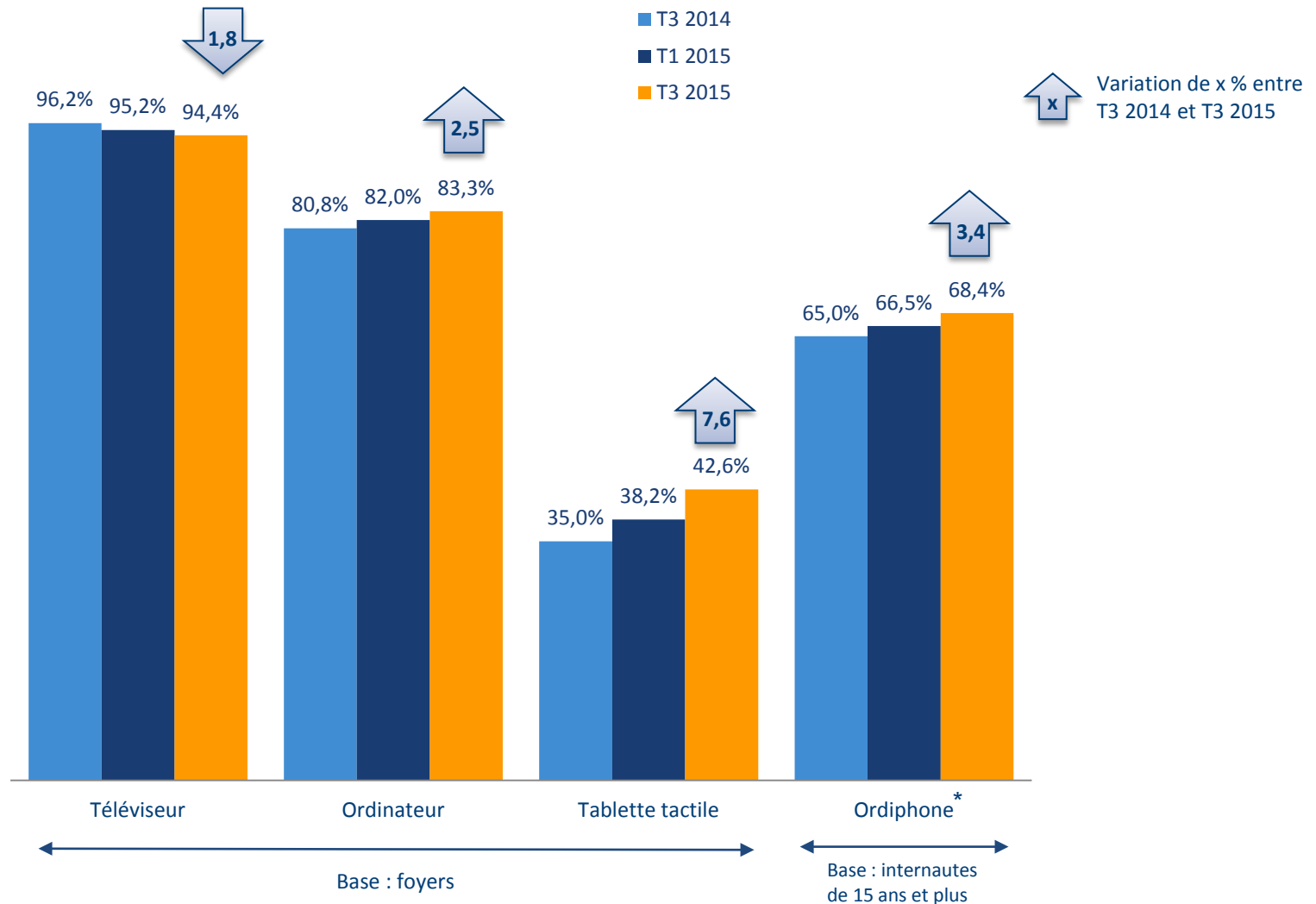
Réalisé
par



Le taux d'équipement des foyers en téléviseurs continue de baisser légèrement mais le téléviseur demeure l'écran le plus répandu



L'équipement en écrans permettant de consommer des contenus vidéo continue de progresser.

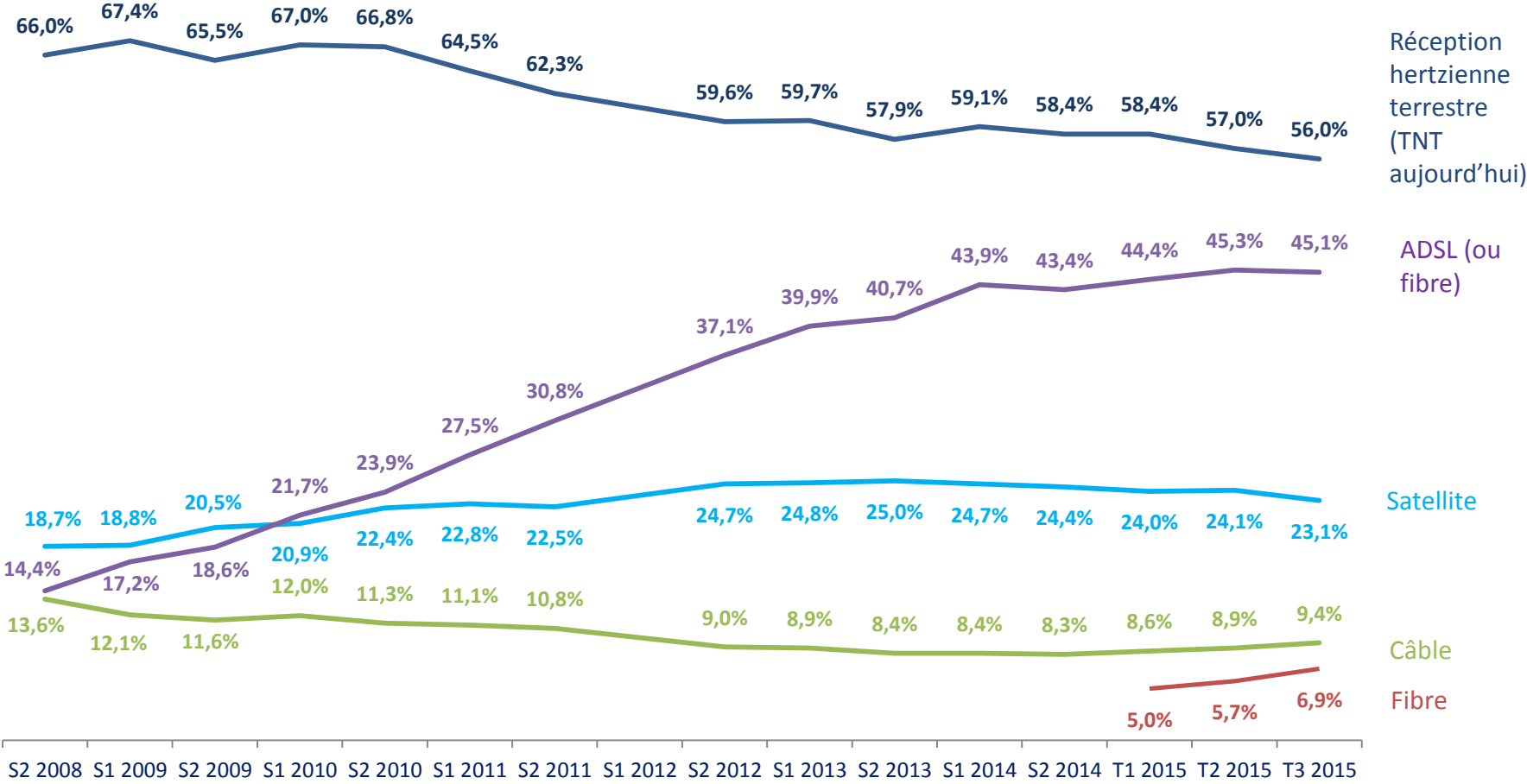


* Ordiphone (également appelé smartphone) : Téléphone mobile avec un système d'exploitation. Soit un téléphone qui permet d'utiliser des applications et d'accéder à un magasin d'applications.

La TNT demeure le 1^{er} mode de réception de la télévision



Le taux de pénétration des différentes plateformes de réception de la télévision tend à se stabiliser depuis le premier semestre 2014. Le pénétration de la fibre optique poursuit sa progression.

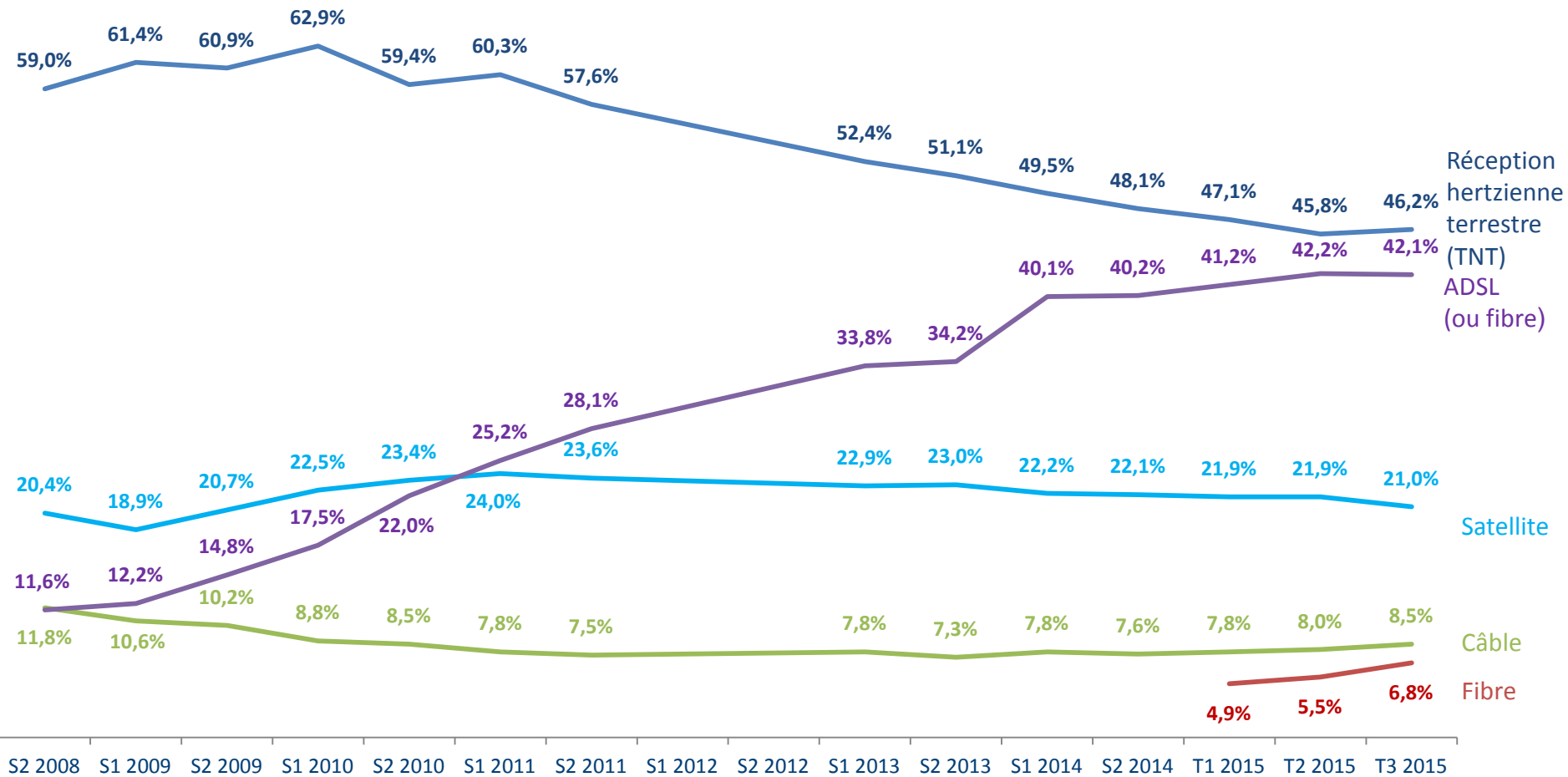


Réception ADSL (ou fibre) : ensemble des foyers recevant la TV par ADSL ou par fibre optique via un fournisseur d'accès à internet
 Réception câble : ensemble des foyers recevant la TV par le câble (sont inclus les abonnements fibre par le câble)
 Réception fibre : ensemble des foyers recevant la télévision par le câble ou l'ADSL et disposant d'une connexion internet fibre

Près d'un poste principal sur deux utilise la TNT comme mode de réception



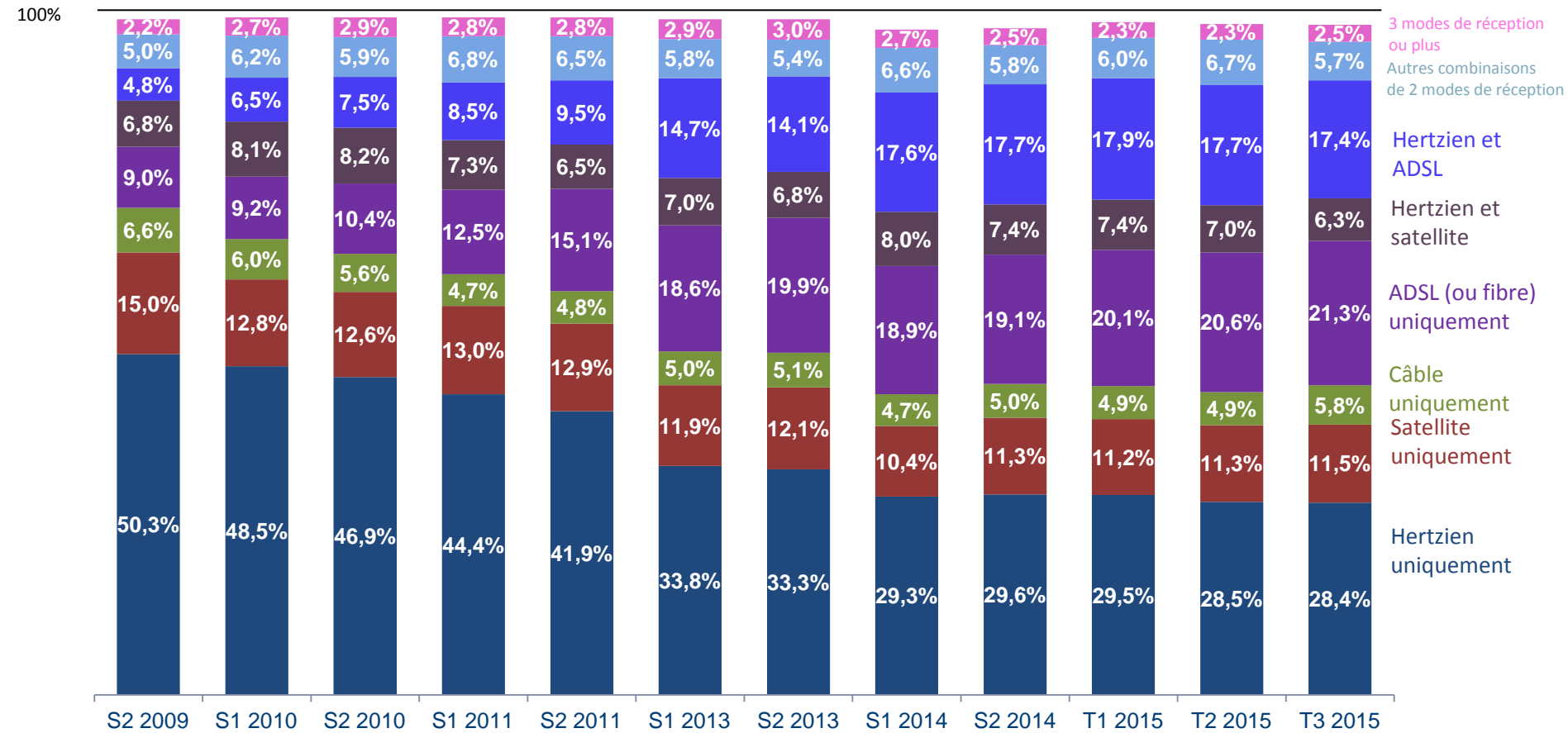
Plus de 4 postes principaux sur 10 reçoivent la télévision par ADSL.



Plus d'un tiers des foyers disposent d'au moins deux modes de réception



Près de 3 foyers sur 10 reçoivent uniquement la télévision par la voie hertzienne terrestre. 29,4 % des foyers possèdent un double mode de réception, la combinaison la plus répandue reste le mode hertzien et l'ADSL.

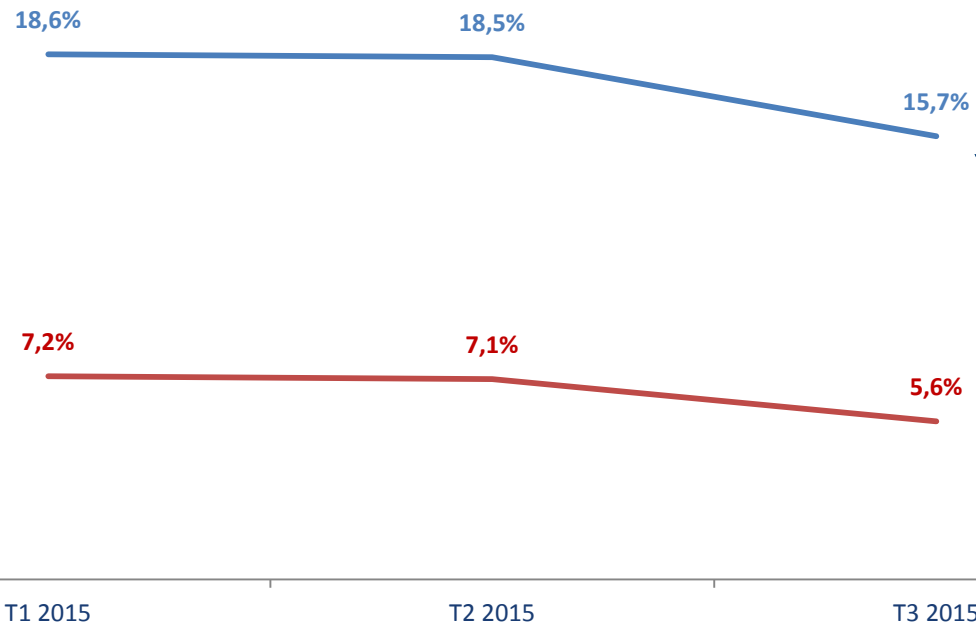


La réception exclusive hertzienne tend à se stabiliser depuis 2014.

5,6 % des foyers pourraient être affectés par le passage au tout MPEG 4



5,6 % des foyers équipés d'au moins un téléviseur reçoivent la télévision exclusivement par l'antenne râteau et ne disposent pas d'un adaptateur TNT HD, externe ou intégré.



Au T3 2015, **15,7 %** des foyers disposent d'au moins un téléviseur relié à la réception hertzienne et non équipé d'un adaptateur TNT HD externe ou intégré.

- Réception hertzienne terrestre sans équipement TNT HD (correspond aux foyers qui possèdent au moins un poste en réception hertzienne qui n'est pas associé à un adaptateur TNT HD interne ou externe)
- Réception hertzienne terrestre exclusive sans équipement TNT HD

Note: le chiffre de 15,7% est une évolution des calculs jusqu'ici réalisés par Médiamétrie et qui faisaient apparaître des taux respectifs de 10,3, 10,2 et 8,5 pour T1, T2 et T3 2015.